

Semaine Sociale de France

CINQUIÈME SESSION - MARSEILLE 1908

COURS DE DOCTRINE

ET DE

PRATIQUE SOCIALES

Du 27 Juillet au 2 Août

“ La Science pour l'Action ”



HORAIRE ET PROGRAMME

M.....

de

N°



SECRÉTARIAT PERMANENT :
CHRONIQUE DU SUD-EST, 16, RUE DU PLAT, LYON

NOTES DE LA COMMISSION GÉNÉRALE

I

La Semaine Sociale de Marseille gardera le caractère, les tendances et l'esprit des précédentes Semaines, tels que les ont exposés les déclarations du Président de la Commission générale. Son enseignement doctrinal et pratique sera donné dans les différents cours du matin et de l'après-midi.

L'institution de la Semaine Sociale n'est l'œuvre exclusive d'aucun groupement et n'a point pour but de réunir en vue d'une œuvre d'opposition politique ses adhérents, quels qu'ils soient; elle se place donc en dehors des partis, sur le large terrain du désintéressement social et du loyalisme civique.

II

L'enseignement de la Semaine Sociale est donné sous forme de Cours doctrinaux qu'on aura avantage à suivre pendant toute leur durée et dont il n'est pas indispensable d'interrompre l'exposé par des applaudissements. Si les cours ne peuvent être accompagnés de délibérations et de vœux, ils peuvent donner lieu à des demandes d'explications et à des échanges de vues. On y procédera dans la mesure du temps disponible. MM. les professeurs se tiendront en outre à la disposition des auditeurs qui désireraient causer avec eux.

III

Un des attraits et des profits de la Semaine étant le rapprochement imprévu entre auditeurs venus de tous les milieux et de tous les pays, chacun voudra en accroître le charme en usant avec un esprit bienveillant de la grande liberté laissée à tous. On est simplement prié de remarquer que l'opinion étant portée à mettre au compte de la Semaine Sociale même les déclarations faites dans des réunions hors cadre et de libre initiative, il y a intérêt à n'organiser que des réunions ayant un rapport direct avec les préoccupations de la Semaine.

IV

Un emplacement sera réservé à l'exposition des journaux ou publications qui suivent le programme de la Semaine Sociale. La vente ou la crie des journaux est interdite à l'intérieur de l'immeuble.

Une salle de librairie sera, comme les années précédentes, installée dans une des annexes du local. On y trouvera la plupart des ouvrages indiqués dans les bibliographies des cours de la Semaine. Dans le but de s'en tenir à son rôle, cette librairie n'acceptera que les ouvrages de doctrine ou de vulgarisation sociales.

LUNDI 27 JUILLET

MATIN, 7 h. 1/2 :

Messe d'ouverture célébrée dans la chapelle de l'Evêché, (rue Montaux, angle rue Ste-Victoire), par S. E. le **Cardinal Andrieu**, qui prononcera une **Allocution**.

8 h. 1/2, Etablissement des Deux-Paons, chemin des Chartreux, 81.

ALLOCUTION de M. Henri LORIN, président de la Commission générale.

Premier Cours :

I. — EN QUOI LE CATHOLICISME EST UNE RELIGION SOCIALE.

Le catholicisme social d'aujourd'hui n'est pas un phénomène accidentel, mais une manifestation normale de la vie catholique. L'Eglise ne se contente pas d'enseigner, touchant les rapports sociaux, une doctrine immuable dans ses principes et variable dans ses applications; cette doctrine elle la vit en même temps qu'elle la formule.

M. l'Abbé Ch. Calippe,

professeur à l'Ecole supérieure de Théologie d'Amiens.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 3/4. — Deuxième Cours :

I. — LE PROBLÈME DE LA LUTTE CONTRE LE DÉBOISEMENT ET CELUI DE LA CRÉATION DES USINES HYDRO-ELECTRIQUES DEVANT LES RÉCENTS CONGRÈS DE NAVIGATION INTÉRIEURE ET D'AMÉNAGEMENT DES MONTAGNES.

M. Bernard Brunhes,

directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme.

Midi : Table d'hôte. — Temps libre. Causerie avec MM. les professeurs.

SOIR, 2 h. 3/4. — Troisième Cours :

II. — SUITE DU COURS DE M. B. BRUNHES.

4 h. 1/2. — Visite méthodique de l'Exposition internationale d'électricité, dirigée par M. du Secrétariat de l'Exposition. (Droit d'entrée tarif réduit. Rendez-vous : Rond-Point du Prado.

8 h. 1/2. — CONFÉRENCE GÉNÉRALE. (Salle des Deux-Paons). LA CROYANCE DANS UNE DESTINÉE SUPRA-TERRESTRE, PRINCIPE DE PROGRÈS SOCIAL.

DISCOURS DE M. l'Abbé Thellier de Poncheville.
Sous la Présidence de M. A. CRÉTINON.

MARDI 28 JUILLET

MATIN. 8 h. 1/2. — *Premier Cours :*

II. — EN QUOI LE CATHOLICISME EST UNE RELIGION SOCIALE

La constitution extérieure et la constitution intime du catholicisme, exemple d'organisation sociale.

M. l'Abbé Ch. Calippe.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 1/4. — *Deuxième Cours :*

I. — LE CHOMAGE.

Le fait du chômage prouve que le contrat de salariat est loin d'être un contrat de sécurité et qu'il associe l'ouvrier aux risques généraux de l'entreprise.

Analyse des principaux éléments de fait qui constituent le chômage. Pourquoi ce phénomène sévit avec plus d'intensité de nos jours qu'autrefois.

La statistique du chômage.

Les causes économiques, sociales et morales du chômage.

M. Eug. Duthoit.

Professeur à l'Université catholique de Lille.

Midi : Table d'hôte. — Temps libre. Causerie avec MM. les professeurs.

SOIR. 2 h. 3/4. — *Troisième Cours :*

SITUATION DES POPULATIONS MARITIMES. COMMENT L'AMÉLIORER ?

L'organisation professionnelle. — L'inscription maritime. — Associations mutualistes. — Coopératives et Syndicats. — Opportunité et urgence de l'effort maritime national.

M. Et. Estrangin,

de Marseille, membre de la Ligue maritime.

4 h. 1/2. — Visite en yacht, des ports, bassins, docks et paquebots. Les explications seront données par M. Pouce, directeur des hangars et de l'outillage de la Chambre de Commerce. Rendez-vous au Vieux-Port, quai de la Fraternité, 54. Prix du passage : 0 fr. 50.

MERCREDI 29 JUILLET

MATIN. 8 h. 1/2. — *Premier cours :*

I. — LES LOIS DE JUSTICE SOCIALE.

Collaboration des citoyens et des Groupes professionnels à leur élaboration.

M. A. Boissard.

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 1/4. — *Deuxième cours :*

II. — LE CHOMAGE.

Remèdes préventifs contre le chômage : La question du placement pour les emplois disponibles. Rôle de la profession organisée, du consommateur et de l'Etat en face des crises caractérisées.

Réparation du chômage : L'assurance chômage, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être.

Conclusion : Le chômage appelle une assurance professionnellement établie et un organe spécial qui garantisse les créances des chômeurs involontaires.

M. E. Duthoit.

Midi : Table d'hôte. — Temps libre. Causerie avec MM. les professeurs.

SOIR. 2 h. 3/4. — *Troisième cours :*

LES FRANÇAIS ET LA COLONISATION.

M. René Pinon.

Rédacteur à la *Revue des Deux-Mondes.*

4 h. 1/2. — **1^{er} Groupe :** Visite de l'Institut et du Musée colonial, 11, rue de Noailles. Les explications seront fournies par ~~M. le Docteur Hackel~~.

2^e Groupe : Musée d'histoire naturelle et de peinture, Palais Longchamps, l'Observatoire, l'église St-Vincent-de-Paul.

8 h. 1/2. — MM. les auditeurs qui voudront profiter de la soirée libre pourront aller : 1^o à l'Estaque, port de pêche au fond du golfe (tramway). Rendez-vous, place Sadi-Carnot, sous la conduite de M. Faivre d'Arcier.

JEUDI 30 JUILLET

MATIN, 8 h. 1/2. — Premier Cours :

II. — LES LOIS DE JUSTICE SOCIALE.

Collaboration des citoyens et des groupes professionnels à leur application.

M. A. Boissard.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 1/4. — Deuxième Cours :

I. — LES LOIS D'ASSISTANCE ET D'HYGIÈNE SOCIALES.

Application à la question de l'alcoolisme.

M. Maurice Deslandres.

Midi. — Table d'hôte. — Temps libre. — Causerie avec MM. les Professeurs.

SOIR. 2 h. 3/4. — Troisième Cours :

LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE ET LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Symptômes généraux et partiels de cette crise. Ses conséquences pour la prospérité du métier et la perfection de la main-d'œuvre. Causes qui lui sont attribuées. Réformes proposées : initiative privée et législative.

M. Martin Saint-Léon,

Conserateur de la Bibliothèque du Musée Social.

4 h. 1/2. — Visite de la Cathédrale, le Pharo, St-Victor, Notre-Dame de la Garde, château d'If.

Rendez-vous à la Cathédrale.

8 h. 1/2. — GRANDE CONFÉRENCE GÉNÉRALE. LES RESPONSABILITÉS DES CONSOMMATEURS EN CE QUI TOUCHE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS.

Discours de **M. Joseph Brunhes**, avocat à Dijon.

VENDREDI 31 JUILLET

MATIN. 8 h. 1/2. — Premier Cours :

I — L'IDÉE DE JUSTICE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE.

La justice est un principe d'ordre et un principe de progrès.

Conditions de l'idée de justice : elle doit être *objective* et *réelle* ; elle doit établir *l'équivalence* (application au salaire et à l'impôt) *absolue* et *contingente*.

Ces conditions ne peuvent être pleinement réalisées que dans et par le christianisme.

M. l'abbé Ch. Antoine,

Ancien professeur au Faculté libres d'Angers.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 1/4 : Deuxième cours :

II. — LES LOIS D'ASSISTANCE ET D'HYGIÈNE SOCIALES ET LA COLLABORATION DES CITOYENS A L'ACTION DE L'ÉTAT.

M. M. Deslandres.

Midi. — Table d'hôte. — Temps libre. — Causerie avec MM. les Professeurs.

SOIR. 2 h. 1/4. — Troisième cours :

ROLE SOCIAL DE LA MUTUALITÉ.

Notre conception de la Mutualité. — Services qu'elle rend dans ses diverses applications. — La Mutualité, moyen d'éducation sociale et morale ; ses rapports avec les autres institutions sociales ; son rôle de transformation sociale.

M. J. Ducros.

4 h. 1/2. — Visite des usines, dirigée par des Ingénieurs spécialistes — Départ du local des cours :

1^{er} GROUPE : Fabrique de bougies.

2^e — — — de savons.

3^e — Usine d'électricité.

3^e — Minoterie.

8 h. 1/2. — Salle des Deux-Paons :

SOIRÉE PROVENÇALE

Interprétation de poésies et chansons provençales, avec accompagnement de tambourins et galoubets. — Excursions en Provence. — Projections cinématographiques, organisées par l'Association des projectionnistes de Marseille.

SAMEDI 1^{er} AOÛT

MATIN. 8 h. 1/2. — Premier Cours :

L'AGRICULTURE ORGANISÉE EN PROVENCE.

- I. — Les transports et les débouchés.
- II. — Le nouveau projet de loi sur les syndicats agricoles ; ses répercussions sur l'organisation et l'action des syndicats.

M. Ricard, membre du Conseil d'administration de la Coopérative des Alpes et de Provence.

SUSPENSION DE SÉANCE : DEMI-HEURE.

10 h. 1/4. — Deuxième Cours :

LA CRISE VITICOLE MÉRIDIONALE.

M. X.

Midi. — Table d'hôte.

SOIR. — EXCURSIONS ORGANISÉES.

CASSIS SUR-MER. — Départ en bateau, à 2 heures, du Quai de la Fraternité.

Promenade, le long de la Côte, Château d'If, Îles de Pomègue, Ratonneau, Maïre, Riou, Calanques de Sormiou, Morgiou, Morziou, Port-Miou (visite).

(Cette côte et les îles qui la bordent sont de même constitution géologique que celles de la Grèce et les falaises évoquent les plus merveilleuses descriptions de la Grèce antique).

Dîner à Cassis à 6 heures. (Rentrée possible en chemin de fer, supplément).

Retour au crépuscule, rentrée à Marseille, 10 heures. Inscription aller et retour, 1 fr. 50. Dîner en plus.

L'excursion n'aura lieu que si un minimum de 100 inscriptions est atteint. Si l'excursion n'a pas lieu les inscriptions seront remboursées.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

Secrétariat. — Le Secrétariat général de la session est installé au *Petit Eclaireur des Alpes et Provence*, 42, rue **Montgrand, Marseille**. Pendant la durée de la Semaine Sociale, il sera transféré à l'*Etablissement des Deux Paons*, chemin des Chartreux, 81. Téléphone 20-53.

Voyage à demi-tarif. — La réduction de 50 0/0 sur les réseaux du Nord, Ouest, Orléans, Midi et Est est accordée par les gares, à aller et au retour, sur présentation de la *carte spéciale* délivrée par le Secrétariat des Cours.

Sur le réseau P. L. M. les auditeurs, en présentant au départ la feuille spéciale délivrée par le Secrétariat, paieront place entière et ne paieront rien au retour.

Les cartes sont valables du 23 juillet au 6 août inclus. Minimum de parcours 50 kilomètres.

Cartes d'entrée aux Cours et Conférences. — Le présent programme ne donne pas droit d'entrée aux Cours et Conférences. Les adhérents ayant acquitté le droit d'inscription de 5 francs recevront une **carte permanente** qu'ils devront présenter à toutes les entrées. Cette inscription ne donne pas droit au Compte-rendu.

On trouvera au Secrétariat des tickets de journée au prix d'un franc, de Cours au prix de 0 fr. 50.

On trouvera chez les principaux libraires de Marseille et au Secrétariat des cartes supplémentaires au prix de 1 fr. pour la *Soirée provençale*.

Local des Cours. — Les Cours auront lieu à l'Etablissement des Deux Paons, chemin des Chartreux, 81.

Sur le plan envoyé avec cet horaire, les auditeurs remarqueront l'emplacement du local des Cours, situé dans la marge du plan, en arrière du palais Longchamp, en tramways à 10 minutes de la rue de Rome.

On y accède par les lignes de tramways :

Joliette-Chartreux	St-Giniez-Chartreux
Vieux-Port - St-Just	Cathédrale - St-Just
Vauban - Chartreux	Boul. Dugommier - Croix-Rouge
Boulevard Dugommier - Plan de Cuques.	

En plus de ces lignes, envoici d'autres qui passent à l'angle du Boulevard de la Madeleine et au n° 9 du Chemin des Chartreux (2 minutes du local des cours) :

Bourse-St-Barnabé	Joliette-Eglise des Chartreux
Bourse-St-Julien	Perier-Eglise des Chartreux
Joliette-Zoologique	Et tous ceux portant Zoologique.

RÉUNIONS GÉNÉRALES DU SOIR

Les Conférences auront lieu salle des Deux-Paons, chemin des Chartreux, 81.

La Soirée Provençale aura lieu salle des Deux-Paons.

Table d'hôte. — Chaque jour, à midi, un repas servi dans une des salles de l'établissement des Deux-Paons, réunira les auditeurs qui voudront y prendre part. Le prix du repas est de 2 francs. On devra retirer tous les jours, avant midi, la carte du lendemain au guichet spécial.

Chaque jour la table d'hôte sera présidée par l'un des professeurs ou des conférenciers ou bien par un des étrangers ou des spécialistes présents.

Hôtels. Logements en commun. Dîners du soir. —

Le Secrétariat, qui se charge d'indiquer aux adhérents les hôtels correspondant aux conditions acceptées et d'y retenir des chambres, ne prend cependant aucune responsabilité matérielle vis-à-vis des hôteliers ou des auditeurs. Toutes les notes devront donc être réglées entre les mains du gérant de l'hôtel. On est tenu d'avertir si l'on ne compte pas prendre de repas dans la journée. — Pour éviter toute contestation ultérieure, se faire confirmer les prix en entrant à l'hôtel.

Les dortoirs sont établis pour permettre aux ecclésiastiques d'être ensemble. Un dortoir sera réservé aux membres des Groupes d'Etudes.

Messieurs les adhérents logés dans les Collèges devront acquitter entre les mains de M. l'Econome leurs dépenses.

Ceux qui sont logés en ville pourront se faire indiquer les restaurants où des repas à prix réduits ont été organisés pour le soir.

REPAS DU SOIR

Les auditeurs logés dans les Institutions et Maisons de famille pourront y prendre le repas du soir aux prix de 1 fr. 50 ou 2 francs.

Ce service ne sera cependant pas partout assuré.

Les auditeurs placés en dortoir et ceux logés chez les particuliers pourront trouver des repas à prix réduits dans les Restaurants de la Ville dont l'adresse sera indiquée au Secrétariat.

LES VISITES DE L'APRÈS-MIDI

Les visites ont été combinées de façon à éviter les pertes de temps et l'encombrement.

Celles concernant l'Exposition d'électricité, le port, l'Institut colonial, ont été placées les premiers jours pour faire suite aux cours de même genre de la journée.

Les visites sont libres et ne comportent pas d'autres frais que ceux de transport ou d'entrées spéciales aux monuments. Des tableaux seront disposés dans le local des cours pour les inscriptions, notamment pour les visites d'usines.

COURRIER

Les auditeurs pourront se faire adresser leurs lettres et journaux rue Mongrand, 42. Ils leur seront distribués par le Secrétariat.

COMPTE RENDU des COURS et CONFÉRENCES

Un Compte-rendu donnant le texte complet des Cours et Conférences sera publié par les soins de la Commission. On peut y souscrire au prix de 3 fr. jusqu'au 30 septembre. Passé cette date, le prix sera porté uniformément à 3 fr. 50.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

Le Secrétariat reçoit avec grand plaisir les photographies prises par les auditeurs pendant les cours et les visites. Cela lui permet d'illustrer le Compte-rendu et de préparer des vues pour projections demandées de divers côtés.

Une première série a été créée avec 30 vues de Lyon, Dijon, Amiens.

CARTES POSTALES

Utiliser pour la correspondance et la propagande les Cartes postales de la Semaine Sociale reproduisant quelques vues des réunions de Dijon, Lyon, Orléans, Amiens. *L'exemplaire* : 0 fr. 05; la douzaine : 0 fr. 50.

POUR LES ECCLÉSIASTIQUES

MM. les Ecclésiastiques trouveront dans le centre de la ville un nombre d'églises suffisant pour éviter d'attendre au moment de dire la messe. Les églises les plus centrales sont :

L'Eglise de la Trinité, rue de la Palud.

— St-Charles, rue Grignan.

— des Augustins, quai de la Fraternité.

— de St-Cannat, rue de la République.

— St-Martin, rue Colbert.

— St-Théodore, rue des Dominicaines.

— St-Vincent-de-Paul, place des Réformés.

— St-Pierre et St-Paul, boulev. de la Madeleine, 161.

— des Chartreux, place des Chartreux.

Noms et Adresses des Hôtels et Institutions logeant des Auditeurs

- Hôtel Beauveau, 14, rue Bonneau.
— des Colonies, 13, rue Vacon.
— du Centre, 14, rue des Feuillants.
— de la Cannebière, 4, rue des Feuillants.
— Continental, 6, rue Beauveau.
— des Deux-Mondes, 32, cours Belzunce.
— Nautique, 7, quai de la Fraternité.
— de Paris, 15, rue Colbert.
— de la Régence, 3, rue de l'Arbre.
— de Saint-Louis, 1, rue d'Aubagne,

Restaurants

- Salons parisiens (2 fr. 50), quai de la Fraternité, 15.
La Petite Marmite (2 fr.), boulevard Salvator.
Le Bœuf à la Mode (1 fr. 50), cours Belzunce, 28.
Au Ragueneau (1 fr. 50), boulevard Dugomier.
Restaurant du Commerce (2 fr. 50), 7, rue Colbert.
Au Roshif..... ().

EXCURSIONS ET VISITES FACULTATIVES

Arles. — En allant à Marseille, les auditeurs peuvent s'arrêter le samedi ou le dimanche et profiter des représentations qui seront données dans le Théâtre antique ou aux Arènes.

Le samedi soir 25 : *La Fille de Roland*, d'Henri DE BORNIER.

La Sainte-Baume, à 30 kilom. de Marseille. Excursion en voiture pour le dimanche, demandant toute la journée. Départ tous les matins à 9 h. Prix : 5 fr. aller et retour, repas en sus.

Toulon. Visite du Port et de l'Escadre.

Ecrire au Syndicat d'initiative, 52, rue Paradis, Marseille.